



Semaine du 4 février au 10 février 2008 n° **201**

Sommaire

- **Fonctionnaires** : Woerth devrait annoncer ses propositions salariales mardi
- **Protection sociale** : Sarkozy ouvre le chantier de réforme cette semaine
- **Heures sup. impayées à l'hôpital** : nouvelle proposition du gouvernement
- **Suppression totale de la pub** : les syndicats de France Télévisions appellent à la grève
- **Gratification des stagiaires** : une aumône indécente aux étudiants
- **Grève des pilotes d'hélicoptère** : arrêté préfectoral de réquisition suspendu
- **Dernières Nouvelles d'Alsace** : mot d'ordre de grève unitaire le 5 février
- **Alcatel-Lucent France Sa** : environ 400 suppressions d'emplois annoncées en CE
- **Culture** : occupation de la Direction des musées contre la réforme du ministère
- **Épargne populaire** : pas touche au livret A !
- **ANPE UNEDIC** : feu vert du Parlement à la fusion
- **Chômage** : - 0,2 % d'inscriptions aux Assedic de novembre-décembre 2007
- **Ouvertures dominicales** : pour 2 Français sur 3, perte pour la vie familiale et sociale
- **Europe** : les inégalités de salaire hommes-femmes

Édito Des nouvelles du pays des grands fauves

Il a suffi que plusieurs centaines de salariés de la Société Générale manifestent au pied de la tour de la banque, dans le quartier de la Défense, pour que la presse et la direction de l'entreprise y voient un soutien indéfectible à son PDG. Le rassemblement qui n'avait pas été soutenu par les syndicats traduit sans doute plus l'inquiétude que l'adhésion. Le souhait des salariés de voir Daniel Bouton rester aux commandes n'est pas un soutien. Son départ serait une bonne manière de passer rapidement sur ce qui s'est joué. C'est tout un système qui est à questionner et à changer. Ce scandale met en effet en lumière le poids excessif pris par les activités financières à hauts risques. La Société Générale fait en effet partie des banques dont le chiffre d'affaire est largement réalisé sur le marché des produits « volatils », c'est-à-dire ceux qui offrent les meilleurs rapports financiers ou provoquent les pires pertes. Cette affaire met aussi en lumière le caractère excessif des plus-values réalisées sur ces marchés. Derrière chaque opération, il y a des salariés à qui l'on explique qu'il leur faut faire 15 % de croissance par an, quand ce n'est pas 20 % pour rémunérer les actionnaires. De tels rendements, dans une économie où la croissance est entre 2 et 3 %, ne sont possibles que par la prédation économique et industrielle, le dépeçage social et salarial comme l'ont mis en lumière les militants Ugict-CGT du collectif contre les LBO. Tout cela n'est pas possible autrement. Nous ne produisons pas suffisamment de richesses pour payer tant de plus-values financières. Donc ce système pédale dans le vide et nous ne sommes pas à l'abri de grosses déconvenues. L'autre bonne raison de ne pas soutenir Daniel Bouton, c'est qu'il a engrangé une plus-value sur ses stock-options de 3,34 millions d'euros en 2007 grâce à cinq opérations d'acquisition et de cession, dont la plus fructueuse les 15 et 16 mai lui a rapporté, à elle seule, 895 325 euros. Dans ces conditions, l'annonce, dès l'éclatement de l'affaire Kerviel de l'abandon par Daniel Bouton de six mois de salaire et de son bonus 2007, pour-



rait presque faire sourire. Faut-il que les salariés fassent une petite collecte derrière les guichets pour lui offrir ses tickets resto ? En fait de soutien, les salariés sont inquiets des nuages qui s'amoncellent au-dessus de leurs têtes. Entre un rapprochement franco-français, assorti ou non d'un démantèlement, un raid venu de l'étranger ou un maintien de l'indépendance ; les rumeurs sur l'avenir de la Société Générale vont bon train. Elles remettent en selle des hommes politiques qui viennent nous parler de « patriotisme économique » en oubliant qu'ils adhèrent totalement à ce système dont ils ont bâti le socle juridique. Au passage, on notera qu'une fois encore Bruxelles n'a pas attendu bien longtemps pour leur signifier que l'État n'avait plus à y mettre les mains sans fausser la libre concurrence. Autre enseignement : les salariés ont tout intérêt à ne pas faire confiance au marché pour assurer leur rémunération ni leur retraite. Une leçon à retenir alors que des négociations salariales devraient s'ouvrir et que les patrons préfèrent l'épargne salariale aux augmentations sonnantes et réverbérantes. Enfin, franchement, pour garantir votre retraite, vous confieriez à Kerviel vos points complémentaires et vos annuités de cotisation ? On lira avec intérêt ce tract de la fédération CGT des banques et assurances : [http://www.nfs.ras.eu.org/IMG/pdf/08_01_30_FSPBA - Crise financiere.pdf](http://www.nfs.ras.eu.org/IMG/pdf/08_01_30_FSPBA_-_Crise_financiere.pdf)

Fonctionnaires

Woerth devrait annoncer ses propositions salariales mardi

Les syndicats de fonctionnaires doivent être reçus ce lundi 4 février à Matignon, avant que le ministre de la Fonction publique, Éric Woerth, ne leur transmette des propositions chiffrées sur les salaires, qui vont servir de base à un cycle de négociations, devant aboutir le 18 février. Le ministre du Budget et de la Fonction publique, Éric Woerth, a indiqué jeudi dernier que ses propositions sur les salaires incluraient une mesure d'augmentation générale ainsi que des mesures catégorielles. Il a par ailleurs rappelé la volonté du gouvernement d'« élargir le principe de la rémunération au mérite à tous les fonctionnaires, avec des modalités sur la reconnaissance du mérite qui peuvent être différentes » selon les secteurs.



Protection sociale

Sarkozy ouvre le chantier de réforme cette semaine

Nicolas Sarkozy réunira mercredi prochain 6 février le gouvernement et les « partenaires sociaux » à l'Élysée pour fixer le calendrier des réformes envisagées en



matière de protection sociale sur les thèmes des retraites, de la dépendance, de la santé, de l'assurance-maladie et de la famille.

Heures sup. impayées à l'hôpital

Nouvelle proposition du gouvernement

Le gouvernement a présenté mardi soir, 29 janvier, une nouvelle proposition aux syndicats de personnels non médicaux de l'hôpital public, pour le règlement des 23 millions d'heures supplémentaires impayées. Le ministère a notamment proposé de régler les 14 premières heures à un tarif tenant compte de l'échelon du fonctionnaire concerné, puis le reste sur la base d'un tarif forfaitaire relevé à 13 euros brut. Ces mesures ont été qualifiées de « mi-figue mi-raisin » par la CGT-Santé Action sociale qui a estimé que « le gouvernement n'engage pas grand-chose, ça ne lui coûte rien, alors qu'il faudrait accorder des moyens supplémentaires aux hôpitaux ». Ces propositions sont qualifiées de « base de compromis » par FO, tandis que la CFDT soulignait avoir « obtenu des choses » auxquelles elle tenait.



Suppression totale de la pub

Les syndicats de France Télévisions appellent à la grève

Huit syndicats de France Télévisions (SNJ-CGT, SNRT-CGT, CFDT, CFTC, FO, SNJ, SITR, et Sud) ont appelé, mardi 29 janvier, l'ensemble des salariés de l'audiovisuel public à la grève et à une manifestation le mercredi 13 février pour « exiger la pérennité du service public, de son



financement et de son périmètre ». Un préavis de grève de 24 heures a été déposé à France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et les chaînes de RFO). Une manifestation est prévue le même jour de 14 à 18 heures entre l'Assemblée nationale et l'Élysée.

Gratification des stagiaires

Une aumône indécente aux étudiants

Le gouvernement a dévoilé jeudi un projet de décret prévoyant que les stages étudiants en entreprise soient payés environ 398 euros par mois dès le premier jour d'un stage dépassant trois mois, laissant sur leur faim les organisations de stagiaires, salariés et étudiants. Après cinq mois de travaux et débats, le texte présenté dans l'après-midi au comité des stages, détermine les conditions de rémunération obligatoire des stages supérieurs à trois mois consécutifs, comme l'imposait la loi sur l'Égalité des chances votée en 2006 en pleine crise du CPE. Le niveau de la gratification sera fixé, en l'absence d'accord de branche étendu, à 398,13 euros pour un stage à temps plein supérieur à trois mois, soit 31,1 % du Smic brut revalorisé au 1^{er} juillet 2007. Il s'agit du niveau actuel de la franchise de cotisations sociales instaurée en 2006 pour les entreprises employant des stagiaires. Pour le collectif Génération Précaire, ces mesures sont « une insulte à la jeunesse ». « Nous sommes très déçus de ce décret a minima et avons l'impression d'avoir travaillé pour rien », a déclaré « Lionel », selon lequel « un blocage a eu lieu à Matignon ». L'Unef a dénoncé « l'aumône du gouvernement aux étudiants », ajoutant que « le gouvernement a réalisé le décret d'application qui aurait dû sortir il y a deux ans ». « On est loin du principe selon lequel tout travail mérite salaire, principe affirmé par les ministres lors de la mise en place du Comité », constate l'Ugict-CGT. « Pire, l'État employeur s'accorde le droit d'utiliser des stagiaires sans aucune gratification quelle que soit la durée du stage, quel que soit le niveau de qualification ! » Fortement déçue, l'Ugict-CGT en concertation avec d'autres organisations, entend « continuer à œuvrer pour obtenir des mesures législatives à la hauteur de nos exigences pour un véritable statut des stagiaires et une juste rétribution des stages, à 50 % du SMIC minimum, progressive avec la durée du stage et le niveau de qualification. »



Grève de pilotes d'hélicoptère

Arrêté préfectoral de réquisition suspendu

Un arrêté du préfet du Finistère réquisitionnant les pilotes d'hélicoptère affectés au secours d'urgence a été jugé attentatoire au droit de grève par le tribunal administratif de Rennes qui l'a suspendu lundi en référé. Les pilotes d'hélicoptère des sociétés privées travaillant pour les Samu ou les Smur ont entamé en



août 2007 un mouvement reconductible de grève dans toute la France, à l'appel du SNPL et de la CGT Transports (majoritaires). Ce mouvement est actuellement suivi par plus de 80 % des pilotes qui réclament augmentations de salaires et amélioration de la sécurité des vols.

Dernières Nouvelles d'Alsace

Mot d'ordre de grève unitaire le 5 février

L'intersyndicale SNJ-CGT, SNJ et CFDT de la rédaction du quotidien régional les Dernières Nouvelles d'Alsace, a annoncé jeudi le principe d'une grève reconductible des journalistes le 5 février, en raison des menaces pesant sur l'emploi.

Le nouveau directeur général du quotidien a refusé la reconduction d'un accord sur le maintien des effectifs. La direction a annoncé le non-remplacement d'un reporter photographe à



Colmar (Haut-Rhin) et la suppression d'un poste dans la rubrique sports à Strasbourg, « dans le cadre d'une réorganisation ». L'intersyndicale craint que « cela ne soit qu'un début », dans un contexte « où la politique du groupe Ebra (qui réunit huit titres de la presse quotidienne régionale et départementale) s'inscrit dans une volonté de diminuer le nombre des journalistes, de rapprocher les titres et de mutualiser les contenus ».

Alcatel-Lucent France SA

Environ 400 suppressions d'emplois annoncées en CE

L'équipementier en télécoms Alcatel-Lucent qui compte quelque 8 000 salariés en France, a annoncé vendredi la suppression d'environ 400 emplois sur 11 700 dans l'Hexagone, sans fermeture de site et sous la forme de départs volontaires, dans le cadre du plan mondial touchant 4 000 postes annoncé le 31 octobre. Seul les syndicats qui l'ont appris vendredi lors d'un comité central d'entreprise, 250 postes doivent être supprimés à Vélizy (Yvelines), 50 à Ormes (Loiret), 40 à Villarceaux (Essonne), 30 à Lannion (Côtes-d'Armor), 25 à Orvault (Loire-Atlantique) et 25 à Eu (Seine-Maritime).



Culture

Occupation de la Direction des musées contre la réforme du ministère

Une centaine d'agents de musées nationaux on occupé vendredi matin la Direction des musées de France (DMF), à Paris, pour protester contre les projets de réforme touchant le ministère de la Culture et s'opposer à la destruction programmée de la DMF à



la dislocation du réseau des musées nationaux et à la privatisation rampante contenues dans les projets de RGPP (Révision générale des politiques publiques). Les syndicats redoutent notamment des conséquences en terme d'emplois.

Épargne populaire

Pas touche au livret A !

Plusieurs associations, syndicats et responsables politiques ont donné jeudi le coup d'envoi de la campagne « pas touche au livret A », visant à défendre ce produit « d'épargne populaire », menacé selon eux par une réforme gouvernementale. « Nous demandons au gouvernement d'abandonner son projet de réforme sur le Livret A », un produit financier « unique au monde et entièrement dédié à l'intérêt général », a déclaré lors d'une conférence de presse Loïc Daguzan (CGT-Banque de France) au nom du collectif à l'origine de la campagne. Dans un appel contre la « privatisation de l'épargne populaire », le collectif rappelle que le Livret A « gratuit et sans risque » sert souvent de compte courant à des « précaires, populations immigrées, foyers en difficulté financière ou petits retraités ». Première initiative du collectif, la diffusion d'un fascicule représentant un Livret A avec, à l'intérieur, une carte détachable destinée à être envoyée - gratuitement - au président de la République Nicolas Sarkozy.



ANPE UNEDIC

Feu vert du Parlement à la fusion

Le Parlement a définitivement adopté jeudi, par un ultime vote des députés, la réforme du service public de l'emploi dont le dispositif central est la fusion entre l'ANPE et l'Unedic rejetée massivement par les personnels. Aux termes du texte



adopté, la nouvelle institution issue de la fusion sera chargée d'assumer les cinq missions actuellement dévolues à l'ANPE et à l'Unedic : accueil, orientation, placement, indemnisation et accompagnement du demandeur d'emploi.

Chômage

- 0,2% d'inscriptions aux Assedic de novembre-décembre 2007

Le nombre d'allocataires indemnisés par les Assedic (chômeurs, préretraités, stagiaires en formation) a diminué de 0,2 % en décembre par rapport à novembre, et de 8,1 % par rapport à décembre 2006, selon les chiffres publiés jeudi par l'Unedic. Globalement, l'évolution mensuelle du nombre d'allocataires s'explique par une diminution des bénéficiaires des allocations de solidarité-État (- 1,1 % en un mois) compensée par une légère augmentation du nombre des bénéficiaires de l'assurance chômage (+ 0,1 % sur un mois).



Ouvertures dominicales

Pour 2 Français sur 3, perte pour la vie familiale et sociale



Selon un sondage TNS-Sofres pour l'hebdomadaire Le Pèlerin, de jeudi dernier, les Français sont à une faible majorité (53 %) favorables à davantage d'ouvertures de magasins le dimanche, mais 65 % estiment que cela ferait perdre « *un moment important pour la vie familiale et sociale* ».

Europe

Les inégalités de salaire hommes-femmes

Selon l'Observatoire des Inégalités, les différences de salaire entre les hommes et les femmes atteignent 29,2 % en Europe, allant même jusqu'à 51 % en Autriche. C'est en Belgique que les écarts sont les plus réduits, les hommes gagnant « *seulement* » 15,5 % de plus que les femmes. La France se place bien, juste après la Pologne, mais les écarts y sont tout de même de plus de 20 %. Ces écarts de rémunération s'expliquent en partie par le fait que les postes occupés par les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes : les hommes demeurent mieux représentés aux niveaux supérieurs des hiérarchies et ils disposent encore en moyenne d'une ancienneté supérieure. Ces écarts résultent aussi pour partie de l'orientation scolaire des jeunes filles qui les conduit vers les fonctions qu'on leur juge « *naturelles* », comme la communication ou les ressources humaines.

